

CONCOURS D'ÉCRITURE

« À LA DÉCOUVERTE DE MON VILLAGE »



Le salon du livre d'Armeau « Jean-Luc Dauphin » organise un concours d'écriture
« à la découverte de mon village ».

Connaissez-vous l'histoire de votre village ?

Nous invitons les habitants à faire connaître une histoire ... leur histoire :
celle d'un monument,
d'un lieu familier au sein de la commune ou dans le cadre de son environnement naturel
(la nature est si belle !)
d'un souvenir d'enfance, d'une musique, d'une activité,
d'une chanson ou celle d'un habitant ...

À l'appui d'un support, « photographie, peinture, dessin, autres .. » ou pas
(ce n'est pas obligatoire), accompagné de quelques lignes,
faites-nous découvrir votre histoire et venez la partager avec nous !

Deux catégories sont proposées : Adulte et jeunesse.

Adulte : minimum 50 lignes / maximum 100 lignes - 10 mots par ligne

Jeunesse : minimum 25 lignes / maximum 50 lignes - 10 mots par ligne

Trois possibilités pour déposer vos textes :

Courrier postal – Messagerie électronique – Sur place (Mairie d'Armeau)

Dépôt des candidatures : du lundi 5 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus.

Les noms des lauréats du concours (Prix Suzie Peltier) seront dévoilés
le dimanche 20 août à 16h30 à la salle des fêtes d'Armeau (rue de l'église)



RÈGLEMENT DU CONCOURS « À LA DÉCOUVERTE DE MON VILLAGE »

Dans le cadre de la fête communale d'Armeau (89 - Yonne), le salon du livre « Jean-Luc Dauphin » organise, pour la première fois, un concours d'écriture « à la découverte de mon village ». Ce concours est ouvert à tous les habitants des villages qui veulent faire connaître une histoire, leur histoire : celle d'un monument, d'un lieu familier au sein de leur commune ou dans le cadre de son environnement naturel, d'un souvenir d'enfance, d'une musique, d'une activité, d'une chanson ou celle d'un habitant ... À l'appui d'un support « photographie, peinture, dessin, autres .. » ou pas (ce n'est pas obligatoire), faites-nous découvrir votre histoire et venez la partager avec nous !

La participation des candidat(e)s à ce concours est anonyme et gratuite.

Deux catégories sont proposées : Adulte et jeunesse.

Conditions de participation :

Attention : tout texte « copier/coller » du site wikipédia, d'un site Internet équivalent, ou tout autre document (ex : livre) sera exclu du concours par les membres du jury qui auront le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires.

1/Le(a) candidat(e) ne peut présenter qu'un seul texte par catégorie et non édité. En cas de co-auteurs, seul le nom inscrit sur le formulaire de participation sera considéré comme auteur du texte.

2/ Pour permettre à tous les habitants de participer et afin d'assurer l'équité, trois possibilités d'envoi :

1/ Par courrier :

Merci d'adresser votre courrier à l'adresse suivante :

**Mme Michaux - Concours d'écriture - 18 rue de l'île de France 89500 Armeau
ou**

Mairie d'Armeau - Concours d'écriture - 3 place de la Mairie 89500 Armeau

Présentation :

Catégorie adulte :

L'enveloppe doit comporter uniquement :

1/ Le formulaire de participation rempli et signé par le(la) candidat(e).

2/ Une première feuille (blanche) de type A4 (portrait).

Afin de respecter l'anonymat, en haut à gauche de la feuille, doit figurer : l'intitulé du concours, la catégorie, le nombre de lignes ainsi qu'un code d'identification composé de 2 lettres majuscules suivies de 3 chiffres choisis par le(la) candidat(e), « Exemple FG123 ». En cas de codes identiques entre les candidats, une mention sera ajoutée en tenant compte de la date d'arrivée des documents.

AUCUNE AUTRE INSCRIPTION NE DOIT FIGURER SUR LA PREMIÈRE PAGE.

3/ Une seconde feuille (blanche) de type A4 (portrait), le texte.

Celui-ci, écrit en langue française et lisible, doit contenir un titre, un minimum de 50 lignes / maximum 100 lignes, avec un interligne d'1,5cm et être paginé. 10 mots par ligne.

(précision : l'examen = 2 mots)

4/ Puis, une troisième et quatrième feuille (blanche de type A4 « portrait ») si nécessaire.

(document paginé)

Le support utilisé (non obligatoire) sera intégré en dernier.

Sauf pour le formulaire de participation, le tout doit être agrafé (première, seconde, troisième feuille...)

(voir exemple)

Catégorie jeunesse :

L'enveloppe doit comporter uniquement :

1/ Le formulaire de participation rempli et signé par le(la) représentant(e) légal(e) du (de la) candidat(e) mineur (e).

2/ Une première feuille (blanche) de type A4 (portrait).

Afin de respecter l'anonymat, en haut à gauche de la feuille, doit figurer : l'intitulé du concours, la catégorie, le nombre de lignes ainsi qu'un code d'identification composé de 2 lettres majuscules suivies de 3 chiffres choisis par le(la) candidat(e), « Exemple FG123 ». En cas de codes identiques entre les candidats, une mention sera ajoutée en tenant compte de la date d'arrivée des documents.

AUCUNE AUTRE INSCRIPTION NE DOIT FIGURER SUR LA PREMIÈRE PAGE.

3/ Une seconde feuille (blanche), de type A4 (portrait), le texte.

Celui-ci, écrit en langue française et lisible, doit contenir un titre, un minimum de 25 lignes / maximum 50 lignes, avec un interligne d'1,5cm et être paginé. 10 mots par ligne.

(précision : l'examen = 2 mots)

4/ Puis, une troisième et quatrième feuille (blanche de type A4 « portrait ») si nécessaire.
(document paginé)

Le support utilisé (non obligatoire) sera intégré en dernier.

Sauf pour le formulaire de participation, le tout doit être agrafé (première, seconde, troisième feuille...)

(voir exemple)

2/ Sur place :

**Une bannette sera mise à la disposition à la Mairie d'Armeau
du lundi 5 juin 2023 au 10 juillet 2023 inclus.**

**3 place de la Mairie
89500 Armeau**

Veuillez noter que les textes qui ne respecteraient pas les consignes de mise en page et de présentation ne seront pas sélectionnés.

Afin de garantir l'anonymat auprès des membres du jury, ne surtout pas mettre votre nom sur le texte. En cas de non-respect de cette condition, celui-ci sera systématiquement effacé, de façon à ce que les membres du jury ne puissent pas en prendre connaissance.

Aucun autre signe distinctif ne doit figurer sur le texte proposé sous peine de ne pas être présenté au jury.

Dépôt des candidatures : du lundi 5 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus.

Par courrier postal : La date d'envoi par la poste fait foi (l'enveloppe sera conservée avec le formulaire de participation).

Pour les candidatures déposées directement à la mairie : La date de dépôt fait foi.

ATTENTION : Les formulaires de participation reçus ou déposés APRÈS la date du lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus seront automatiquement exclus du concours et ne seront donc pas présentés aux membres du jury.

3/ Par messagerie électronique :

Merci d'adresser votre message de participation à l'adresse mail suivante :

suzie.peltier@laposte.net

Présentation :

Catégorie adulte :

Deux pièces jointes seulement au message envoyé :

1/ Première pièce jointe (document PDF) : le formulaire de participation rempli et signé par le(la) candidat(e).

2/ Deuxième pièce jointe (document PDF paginé) :

- Une première feuille (blanche) de type A4 (portrait).

Afin de respecter l'anonymat, en haut à gauche de la feuille, l'intitulé du concours, la catégorie, le nombre de lignes ainsi qu'un code d'identification composé de 2 lettres majuscules suivies de 3 chiffres choisis par le(la) candidat(e) « Exemple FG123 ». En cas de codes identiques entre les candidats, une mention sera ajoutée en tenant compte de la date d'arrivée des documents.

AUCUNE AUTRE INSCRIPTION NE DOIT FIGURER SUR LA PREMIÈRE PAGE

- Une seconde feuille (blanche) de type A4 (portrait), le texte. Celui-ci, écrit en langue française et lisible, doit contenir un titre, un minimum de 50 lignes / maximum 100 lignes, être dactylographié avec une police « Times New Roman », en corps 12, Interligne 1,5cm, être paginé, et envoyé au format PDF. 10 mots par ligne.

(précision : l'examen = 2 mots)

**- Puis, une troisième et quatrième page (feuille blanche de type A4 « portrait ») si nécessaire.
(document paginé).**

Le support utilisé (non obligatoire) sera intégré en dernier.

(voir exemple)

Catégorie jeunesse :

Deux pièces jointes seulement au message envoyé :

1/Première pièce jointe (document PDF) : le formulaire de participation rempli et signé par le(a) représentant(e) légal(e) du (de la) candidat(e) mineur(e).

2/Deuxième pièce jointe (document PDF paginé):

- Une première feuille (blanche) de type A4 (portrait).

Afin de respecter l'anonymat, en haut à gauche de la feuille, l'intitulé du concours, la catégorie, le nombre de lignes ainsi qu'un code d'identification composé de 2 lettres majuscules suivies de 3 chiffres choisis par le(la) candidat(e) « Exemple FG123 ». En cas de codes identiques entre les candidats, une mention sera ajoutée en tenant compte de la date d'arrivée des documents.

AUCUNE AUTRE INSCRIPTION NE DOIT FIGURER SUR LA PREMIÈRE PAGE.

- Une seconde feuille (blanche) de type A4 (portrait), le texte. Celui-ci, écrit en langue française et lisible, doit contenir un titre, un minimum de 25 lignes / maximum 50 lignes, être dactylographié avec une police « Times New Roman », en corps 12, Interligne 1,5cm, être paginé, et envoyé au format PDF. 10 mots par ligne. (précision : l'examen = 2 mots)

-Puis, une troisième et quatrième page (feuille blanche de type A4 « portrait ») si nécessaire.
(document paginé).

Le support utilisé (non obligatoire) sera intégré en dernier.

(voir exemple)

Veillez noter que les textes qui ne respecteraient pas les consignes de mise en page et de présentation ne seront pas sélectionnés.

Afin de garantir l'anonymat auprès des membres du jury, ne surtout pas mettre votre nom sur le texte. En cas de non-respect de cette condition, celui-ci sera systématiquement effacé, de façon à ce que les membres du jury ne puissent pas en prendre connaissance.

Aucun autre signe distinctif ne doit figurer sur le texte proposé sous peine de ne pas être présenté au jury.

Dépôt des candidatures : du lundi 5 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus.

**Par messagerie électronique : La date d'envoi du mail fait foi
(Le mail d'envoi sera conservé).**

ATTENTION : Les formulaires de participation reçus ou déposés APRÈS la date du lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus seront automatiquement exclus du concours et ne seront donc pas présentés aux membres du jury.

Sélection par le jury :

Le jury sélectionnera deux lauréats du concours : Le premier dans la catégorie adulte, le second dans la catégorie jeunesse.

Le jury notera **UNIQUEMENT** les textes en fonction des critères suivants : le style, le rythme, l'orthographe, la véracité de l'histoire et les émotions qui se dégagent.

La décision du jury pour la désignation des lauréats sera sans appel.

Pour garantir l'anonymat, une gestion indépendante des textes sera mise en place de façon à ce que les membres du jury ne puissent pas connaître les noms et les coordonnées des candidat(e)s. Dès réception de votre candidature, le formulaire de participation sera rangé dans une première enveloppe puis le texte proposé et agrafé (1ère/2ème feuille...) dans une seconde enveloppe. À la clôture des inscriptions, cette seconde enveloppe sera portée à la connaissance des membres du jury afin de procéder à l'évaluation des textes.

Prix Suzie Peltier

Les prix seront matérialisés par deux trophées (adulte et jeunesse). Une carte « cadeau » (montant minimum de 20 euros !) sera offerte en complément.

Les lauréats, qui ne peuvent être présents à la remise des prix, peuvent se faire représenter. En cas d'impossibilité, les trophées et les cartes cadeaux seront expédiés par colis.

Points divers :

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Veuillez à bien cocher la case relative à l'acceptation de celui-ci.

Les candidat(e)s ont connaissance du présent règlement et signent l'acceptation sans réserve ainsi que les compléments éventuels établis par les organisateurs. Ils acceptent toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et que les organisateurs se réservent le droit de signifier, même verbalement, aux participants.

La protection des textes par l'intermédiaire de la SACD ou de tout autre organisme recouvrant les droits d'auteurs, est à la charge des auteur(e)s de même que les supports utilisés (photographie, peinture, dessin, autres ...).

Bonne chance à tous.

Exemple :

Concours : À la découverte de mon village.

Catégorie :
(Adulte ou jeunesse)

Nombre de lignes :
Catégorie adulte (minimum 50 lignes / maximum 100 lignes – 10 mots par ligne).
Catégorie jeunesse (minimum 25 lignes / maximum 50 lignes – 10 mots par ligne).

Code d'identification :
Deux lettres majuscules accompagnées de trois chiffres au choix du candidat Exemple : FG123.

AUCUNE AUTRE INSCRIPTION NE DOIT FIGURER SUR LA PREMIÈRE FEUILLE.

À partir de la page 2 :
Texte puis le support utilisé (non obligatoire) à la fin.

Pour Rappel :
Deux catégories : Adulte et jeunesse.

Adulte : minimum 50 lignes / maximum 100 lignes – 10 mots par ligne (Précision : l'examen = 2 mots)
Jeunesse : minimum 25 lignes / maximum 50 lignes – 10 mots par ligne (Précision : l'examen =2 mots)

Formulaire de participation
Concours « à la découverte de mon village »
Catégorie adulte

Date de dépôt des candidatures : du lundi 5 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus.

Par courrier postal : la date d'envoi par la poste fait foi (L' enveloppe sera conservée).

Par messagerie électronique : la date d'envoi du mail fait foi (Le mail d'envoi sera conservé).

Pour les candidatures déposées directement à la mairie : La date de dépôt fait foi.

ATTENTION : les formulaires de participation reçus ou déposés APRÈS la date du lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus seront automatiquement exclus du concours et ne seront donc pas présentés aux membres du jury.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

CODE D'IDENTIFICATION DE MON TEXTE :

Deux lettres majuscules accompagnées de trois chiffres au choix du (de la) candidat (e). Ex : FG123

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours « à la découverte de mon village » et accepte les conditions de celui-ci.

Date et signature.

Formulaire de participation
Concours « à la découverte de mon village »
Catégorie jeunesse

Date de dépôt des candidatures : du lundi 5 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus.

Par courrier postal : la date d'envoi par la poste fait foi (L'enveloppe sera conservée).

Par messagerie électronique : la date d'envoi du mail fait foi (Le mail d'envoi sera conservé).

Pour les candidatures déposées directement à la mairie : La date de dépôt fait foi.

ATTENTION : les formulaires de participation reçus ou déposés APRÈS la date du lundi 10 juillet 2023 (0h00) inclus seront automatiquement exclus du concours et ne seront donc pas présentés aux membres du jury.

Identité du (de la) représentant(e) légal(e) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

autorise mon enfant mineur à participer au concours « à la découverte de mon village ».

Identité du mineur(e) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

CODE D'IDENTIFICATION DE MON TEXTE :

deux lettres majuscules accompagnées de trois chiffres au choix du (de la) candidat(e). Ex : FG123

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours « à la découverte de mon village » et accepte les conditions de celui-ci.

Date et signature.